



Réunion du 9 décembre 2019

Présents : MM. André MAGNIN - Alain CABERLON
Responsable : M. André MAGNIN 04 77 27 30 56 ou 06 60 91 68 34

AVIS AUX CLUBS

REPORT DE MATCH

- Pour toute demande de changement, report de match, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**.
Les demandes doivent nous être adressées **IMPÉRATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.
Pensez à faire votre demande par le bief de « footclubs » : modification de match.

- En cas de terrain impraticable des clubs recevant, les rencontres devront être inversées ou trouver un terrain de repli ; (art. 45 des règlements généraux du District).

- **Rappel important : si, pour une raison quelconque, vous êtes contraint d'annuler une rencontre, vous devez impérativement prévenir les clubs et les officiels (arbitre, délégation) concernés, en priorité par mail officiel.**

MODIFICATIONS

- D3 Poule B :

Le match n°21779489 du **dimanche 15 décembre, Roannais Foot 42 (3) – Usra 2**, se jouera au **stade Malleval (terrain synthétique) à 12h30**, au lieu du stade de la Maison du Passeur, à Mably.

- D4 Poule A :

Le match n°21779600 du 03/11/19, **St Alban les Eaux 1 – Montagny 1**, est reporté au **dimanche 22 décembre, à 14h30**.

Le match n°21779604 du 10/11/19, **Mably 1 – St Alban les Eaux 1**, est reporté au **dimanche 26 janvier, à 14h30**.

Le match n°21779578 du 06/10/19, **Montagny – Coutouvre**, est reporté au **dimanche 26 janvier, à 14h30**.

- D4 Poule B :

Le match n°21779745 du 08/12/19, **Sail les Bains 1 - Le Coteau 2**, est reporté au **dimanche 12 janvier, à 14h30**.

- D5 Poule A :

Le match n°21779949 du **dimanche 10 mai**, Perreux 2 – St Symphorien de Lay 2 est inversé et devient **St Symphorien de Lay 2 – Perreux 2, à 15h**.

- D5 Poule C :

Le match n°21780160 du 03/11/19, **Usra 3 – Cordelle 1**, est reporté au **dimanche 5 janvier, à 14h30**, sur le **stade de St André d'Apchon** (au lieu de Renaison).

Le match n°21780254 du **dimanche 17 mai**, Perreux 3 – Filerin 2 est inversé et devient **Filerin 2 – Perreux 3, à 15h**.